



Mairie
de
VILLEBOIS 01150

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil de la commune, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Cécile VIGIER.

Présents : Cécile VIGIER présidente, Marc DELAROQUE, Nadège DUPLAN, PERGET Marie-Laure, VOLO Nathalie, Joëlle VANARET, Ghislaine CROST, Solange GRILLOT, Maryline LAMBERT, Nancy RODIN-DUFOUR

Absents excusés : Claire DURAND

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-Laure PERGET, assistée de la secrétaire générale de mairie

Madame Cécile VIGIER, Présidente, a procédé à l'appel des membres du Conseil d'administration. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h04.

1. Lecture du compte-rendu de la séance du CA du CCAS du 02 février 2026 :

Lecture du compte-rendu du CA du CCAS du 02 février 2026 : **Adopté à l'unanimité.**

2. Budget primitif 2026

Le Maire présente les recettes ainsi que les coûts à prendre en compte en section de fonctionnement pour l'année 2026. Pour rappel, le budget du CCAS ne prévoit pas d'investissement, aussi la proposition de répartition des résultats du budget 2025 (affectation des résultats), soit 4110,66 euros, a été la même qu'à l'accoutumée, pour que l'ensemble reste à la section de fonctionnement.

Les conseillers échangent sur le ratio entre le nombre de colis et le nombre de repas commandés l'année dernière, ainsi que sur les critères retenus pour l'octroi des colis.

La Présidente présente au Conseil d'administration le budget primitif 2026 du CCAS qui est équilibré comme suit :

Section de fonctionnement :

⇒ Recettes : 9110.66 €

⇒ Dépenses : 9110.66 €

Pour l'approbation du budget primitif : **approuvé à l'unanimité.**

3. Informations diverses

Suite à un signalement de la Trésorerie, le prix du repas des aînés pour les personnes non invitées devra faire l'objet d'une délibération.

Fin de séance à 19h14.

VILLEBOIS, le 28 avril 2026

La Présidente,
Cécile VIGIER



La secrétaire de séance
Marie-Laure PERGET

